

Numéro dans le SI local :	1974
Référence GESUP :	
Corps :	Maître de conférences
Article :	26-I-1
Chaire :	Non
Section 1 :	74-Sciences et techniques des activités physiques et sportives
Section 2 :	19-Sociologie, démographie
Section 3 :	91-Sciences de la rééducation-réadaptation
Profil :	Enseignant-chercheur en Sciences humaines et sociales, techniques corporelles du sport-santé
Job profile :	Sport Sciences
Research fields EURAXESS :	Sociology
Implantation du poste :	0755976N - UNIVERSITE DE PARIS
Localisation :	Paris 15
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Suceptible d'être vacant
Adresse d'envoi du dossier :	XXXX XXXX - XXXX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	DEPARTEMENT RECRUTEMENT DEPARTEMENT RECRUTEMENT 0157275622 0157275622 drhconcours@u-paris.fr
Date d'ouverture des candidatures :	26/01/2022
Date de fermeture des candidatures :	28/02/2022, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2022
Mots-clés :	barrières à l'activité physique ; bien-être relationnel par les activités physiques adaptées ; Compliance à l'exercice ; éducation ; sociologie ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	UFR Sciences et Techniques des Activites Physiques et Sportives (STAPS)
Profil recherche : Laboratoire 1 :	EA3625 (201420830K) - INSTITUT DES SCIENCES DU SPORT-SANTE DE PARIS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

MAITRE DE CONFERENCES

REJOINDRE UNIVERSITÉ DE PARIS

Issue du rapprochement des Universités Paris Descartes et Paris Diderot et intégrant l'Institut de physique du globe de Paris, l'université de Paris propose, sur le territoire parisien, une offre de formation pluridisciplinaire des plus complètes et des plus ambitieuses en recherche, tout en ayant un fort rayonnement international.

Présente sur plus de 20 sites, dont 11 à Paris, 7 en Île-de-France, et 3 en outre-mer, Université de Paris vous attend avec plus de 200 métiers et de vastes perspectives de parcours professionnels. En tant qu'employeur responsable, elle s'engage à favoriser la qualité de vie au travail, l'inclusion professionnelle et l'innovation individuelle et collective.

RÉFÉRENCE GALAXIE	270
PROFIL DU POSTE	Enseignant-chercheur en Sciences humaines et sociales, techniques corporelles du sport-santé
SECTION(S) CNU	7400 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives 1900 - Sociologie, démographie 9100 - Personnels EC des disciplines des sciences de la rééducation et de la réadaptation
LOCALISATION	Paris 15
AFFECTATION STRUCTURELLE	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
LABORATOIRE(S)	URP 3625 Institut des sciences du sport-santé de Paris (I3SP)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2022
MOTS-CLÉS	Barrières à l'activité physique Bien-être relationnel par les activités physiques adaptées Compliance à l'exercice Éducation Sociologie
JOB PROFILE	Sport Sciences
RESEARCH FIELDS EURAXESS	Sociology
ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR)	NON
VACANT / SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT	SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT

ENSEIGNEMENT - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIÈRES DE FORMATION CONCERNÉES

Le maintien et développement de notre offre de formation STAPS réclame des enseignements des Sciences humaines et sociales.

Il s'agira d'enseigner en Licence STAPS des enseignements intitulés Jeux, sports et sociétés (en L1) et Jeux, sports et nouvelles pratiques (en L2). Des enseignements de Licence STAPS concernant, par exemple, Histoire du sport et de l'EPS, la praxeologie, la philosophie du sport, la pédagogie des APSA et de l'EPS etc, pourront également être assurés. D'autres enseignements en Sciences humaines et sociales en master STAPS devront être aussi réalisés afin de compléter le service, ainsi que dans le master MEEF parcours EPS. L'enseignant.e-chercheur.e devra assurer des cours (CM) et mettre en place des TD et TP dans le domaine des enseignements et sera également amené à dialoguer avec les autres sciences et les APSA (Activités Physiques, Sportives et Artistiques). Une petite partie des enseignements pourrait être en langue anglaise. Il devra en outre s'appuyer sur un large réseau de professionnels au sein de la région, dans le domaine du sport santé pour développer ses activités pédagogiques, dont les mises en stage des étudiants.

Sciences humaines et sociales dans les formations STAPS

Filières de formation concernées : STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) – Licence STAPS et Master STAPS;

RECHERCHE

Thématique : Evaluation des techniques corporelles du Sport santé
Le profil de recherche s'inscrit dans les sciences humaines et sociales appliquée au sport-santé, et au domaine de l'éducation à la santé. Il comporte des aspects centraux dans les secteurs tant de l'évaluation de l'efficacité des techniques corporelles (interventions non-médicamenteuses) que celui de l'évaluation de la perception du corps, et observance du patient. Il s'agira de mieux comprendre les mécanismes des bienfaits de l'activité physique sur les maladies ou encore de contribuer à la connaissance des déterminants scientifiques et techniques responsables de l'efficacité des activités physiques comme moyens de prévention et de traitement des pathologies chroniques et d'amélioration du bien-être par l'activité physique adaptée.

Le profil recherche est centré sur la connaissance corporelle, l'évaluation de la perception du corps vécu, à travers les jeux, les APAS, et les mesures technologiques des impacts de l'activité physique en terme de santé et de bien-être. Autour de l'éducation à la santé par l'activité physique et la maîtrise des techniques corporelles (tai-chi, yoga, méditation pleine conscience...).

Il ou elle devra s'impliquer dans la mesure des programmes de l'éducation à la santé notamment auprès des populations cibles en APAS et dans les maisons sport-santé mais aussi auprès des populations vulnérables (jeunes, vieillissement).

Une bonne connaissance et expérience des pratiques physiques APS et des théories éducatives en sports, jeux et APS permettront de faire le lien entre les aspects psychologiques, sociaux, anthropologiques et éducatifs.

Lieu de la recherche :

Institut des Sciences du Sport Santé de Paris – (EA I3SP), dirigé par le Pr. Bernard Andrieu. Il s'agira de s'intégrer dans le thème Virtualité et hybridation technologique dirigé par Gilles Dietrich.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Compétences et aptitudes professionnelles requises

Connaissances :

- Connaissances théoriques et professionnelles concernant les déterminants scientifiques et techniques des APAS, du sport santé et de l'éducation dans le domaine de l'activité physique.

Savoir-faire :

- L'enseignant.e-chercheur.e devra être capable de répondre à des appels d'offres, avoir une production scientifique dans des revues de bonne qualité et encadrer les stages de recherche des étudiants des formations STAPS mention APAS.

- Une expérience de recherche ciblée sur les APAS chez le patient est indispensable.

- Une expérience de recherche comme post-doc est fortement recommandée

- Sont également indispensables une bonne maîtrise des outils d'évaluation dans l'éducation à la santé et du bien-être relationnel (outils d'évaluation qualitatif et quantitatif, entretien, observation, modélisation, étude de cas, mesures physiologique/biomécanique/neurophysiologique).

- Une qualification en 74eme section est nécessaire et une autre dans une autre section sera appréciée (19 et/ou 70 et/ou 91).

Savoir-être :

- S'impliquer dans la vie collective

Fiche résumée : <https://bit.ly/3Kr10IQ>

MODALITÉS D'AUDITION

Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Audition publique	NON
Mise en situation	NON
Leçon – préciser (durée, modalités)	Sans objet
Présentation des travaux de recherche – préciser (durée, modalités)	Sans objet
Séminaire – préciser (durée, modalités)	Sans objet

Toutes les informations relatives aux modalités de candidature et aux comités de sélection sont disponibles sur le site Internet d'Université de Paris.

